

**Maître Thomas D'JOURNO** 04 3 3 2 6  
**SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**  
**Avocat associé au Barreau de Marseille**  
**43/45 Rue Breteuil - 13006 MARSEILLE**  
**Tél. : 04.91.37.33.96 - p.vasquez@provansal.eu**

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES  
SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE  
EN TROIS LOTS DE VENTE**

**PREMIER LOT DE VENTE :**

Dans un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13011),  
dénommé Les Demeures de Pascal,  
132 Chemin des Accates et 19 Rue de la Concorde  
cadastré section 871 E n°216 et section 871 E n°219

**UNE MAISON D'HABITATION de 78,32 m2**

**SUR UNE MISE A PRIX DE CENT MILLE EUROS (100.000 €)**  
**Avec faculté de baisse de moitié en cas de carence d'enchères**

**DEUXIEME LOT DE VENTE :**

Dans un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13011),  
dénommé Les Demeures de Pascal,  
132 Chemin des Accates et 19 Rue de la Concorde  
cadastré section 871 E n°215 - n°217 et n°218

**Le lot numéro trente-quatre (34) :**  
soit **UNE PLACE DE PARKING** au rez-de-chaussée du bâtiment C

**SUR LA MISE A PRIX DE DIX MILLE EUROS (10.000 €)**  
**Avec faculté de baisse de moitié en cas de carence d'enchères.**

**TROISIEME LOT DE VENTE :**

Dans un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13011),  
dénommé Les Demeures de Pascal,  
132 Chemin des Accates et 19 Rue de la Concorde  
cadastré section 871 E n°215 - n°217 et n°218

**LE LOT NUMERO TRENTE-HUIT (38) :**  
soit **UNE PLACE DE PARKING** du bâtiment C

**Et LE LOT NUMERO TRENTE NEUF (39) :**  
soit **UNE PLACE DE PARKING** du bâtiment C

**SUR LA MISE A PRIX DE QUINZE MILLE EUROS (15.000 €)**  
**avec faculté de baisse de moitié en cas de carence d'enchères.**

**VISITE DES TROIS LOTS DE VENTE :**  
**LE LUNDI 13 MARS 2023 DE 9 H 00 A 10 H 00**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 22 MARS 2023 à 9 h 30**

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,  
au Palais de Justice, Salle n° 8, rez-de-chaussée,  
25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS**  
**MIS EN VENTE :**

**PREMIER LOT DE VENTE :**

**D'après le titre de propriété**

Une maison d'habitation dans un ensemble immobilier sise à MARSEILLE (11<sup>ème</sup>), dénommé Les Demeures de Pascal sis 132 Chemin des Accates et 19 Rue de la Concorde cadastrée :

- Section 871 E n°216 – lieudit 13 Chemin des Accates – pour une superficie de 03 a 03 ca,
- Section 871 E n°219 – lieudit 13 Chemin des Accates – pour une superficie de 26 ca.

**D'après le procès-verbal de description**

Maître Franck MASCRET, Huissier de Justice associé à Marseille, a établi le 2 février 2021 le procès-verbal de description du bien aux termes annexé au cahier des conditions de vente et auquel il convient de se référer pour de plus amples renseignements et auquel il apparaît que la maison est composée d'un rez-de-chaussée comprenant quatre pièces d'habitation, un WC, une cuisine et un garage et d'un étage (combles) construit sur un terrain entièrement clos de murs cimentés dont certaines parties sont surmontées d'une clôture grillagée parfois renforcées par des panneaux métalliques. Un espace bétonné permet de faire le tour de la maison.

Les façades en état d'usage sont

recouvertes d'un crépi de couleur beige présentant des traces noirâtres.

La superficie est de **78,32 m<sup>2</sup>** selon certificat de métré établi par Monsieur Maxime NASRATY.

## **DEUXIEME LOT DE VENTE :**

### **D'après le titre de propriété**

Dans un ensemble immobilier sis à Marseille (11<sup>eme</sup>), dénommé Les Demeures de Pascal, 132 Chemin des Accates et 19 Rue de la Concorde cadastré :

- Section 871 E n°215 – lieudit 13 Chemin des Accates – pour une contenance de 12 a 79 ca,
- Section 871 E n°217 – lieudit 13 Chemin des Accates – pour une contenance de 02 ca,
- Section 871 E n°218 – lieudit 13 Chemin des Accates – pour une contenance de 23 a 95 ca.

**LE LOT NUMERO TRENTE-QUATRE (34)** soit dans le bâtiment C une place de parking au rez-de-chaussée.

### **D'après le procès-verbal de description**

Le lot 34 est un box garage identifiée par le numéro 34 sur l'encadrement de la porte.

Sa fermeture est assurée par une porte basculante métallique équipée d'une serrure clef plate.

Il est encombré de quelques objets mobiliers sans valeur marchande.

Le sol est recouvert d'une dalle béton, les murs sont composés d'agglomérés de ciment à l'état d'usage et plafond est composé d'une dalle béton.

## **TROISIEME LOT DE VENTE :**

### **D'après le titre de propriété**

Dans un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (11<sup>eme</sup>), dénommé Les Demeures de Pascal, 132 Chemin des Accates et 19 Rue de la Concorde cadastré :

- Section 871 E n°215 – lieudit 13 Chemin des Accates – pour une contenance de 12 a 79 ca,
- Section 871 E n°217 – lieudit 13 Chemin des Accates – pour une contenance de 02 ca,
- Section 871 E n°218 – lieudit 13 Chemin des Accates – pour une contenance de 23 a 95 ca.

## **LE LOT NUMERO TRENTE-HUIT**

**(38)** soit une place de parking dans le bâtiment C en une place de parking,

## **Et LE LOT NUMERO TRENTE-NEUF**

**(39)** soit une place de parking dans le bâtiment C en une place de parking.

### **D'après le procès-verbal de description**

Maître Franck MASCRET, Huissier de Justice associé à Marseille, a établi le 2 février 2021 le procès-verbal de description des biens aux termes duquel il apparaît que les lots 38 et 39 sont des box-garages qui ont été réunis et qui se trouvent à

l'extrémité gauche de l'allée de circulation ; ils ne sont pas identifiés et sont protégés par deux portes métalliques basculantes sur lesquelles ne figure aucun numéro.

Le sol est recouvert d'une dalle de ciment brute, les murs sont composés d'agglomérés de ciment et le plafond est composé de dalles béton.

Ces box sont vides et inoccupés aux dires des voisins et des riverains.

**La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :**

La **SAS LES MANDATAIRES**, mission conduite par **Maître Michel ASTIER**, es qualité de mandataire judiciaire au redressement et à la liquidation des entreprises, domicilié 50 Rue Sylvabelle, 13006 MARSEILLE agissant en qualité de mandataire judiciaire à la liquidation judiciaire de la



A ces fonctions désigné par jugement du 3 mai 2017 du Tribunal de Commerce de Marseille,

Agissant en vertu d'une ordonnance en date du 7 décembre 2021 rendue par Monsieur le Juge Commissaire et d'une ordonnance rectificative en date du 10 mai 2022 publiées au 3<sup>ème</sup> bureau du Service de Publicité Foncière de Marseille le 29 juin 2022 volume 2022 S n°146,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

**Les enchères sont recevables uniquement** si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Maître Michel ASTIER.

**RENSEIGNEMENTS :**

**Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :**

- Sur le site internet

**<http://www.provansal.eu>** du Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45 Rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.91.37.33.96 **TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 7 février 2023

**Me Thomas D'JOURNO**  
**Avocat**